



PARCOURS DE FORMATION PASSERELLE A2 --> A

Objectifs de la formation :

- * Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW.
- * Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW.
- * Travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Quand suivre la formation?

La formation peut être suivie 3 mois avant la date d'anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

Caractéristiques :

Formation dispensée	
Véhicule utilisé	<p>Catégorie A (véhicule à deux roues) :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Puissance minimale de 50 kW * Cylindrée minimale de 595 cm³ pour un moteur à combustion interne * Rapport puissance/poids supérieur ou égal à 0,25 kw/kg pour un moteur électrique * Poids à vide minimum de 175 kilogrammes * équipé d'une selle biplace et de deux rétroviseurs homologués <p><i>L'utilisation d'un véhicule d'une puissance minimale de 40 kw et/ou d'un poids à vide inférieur à 175 kilogrammes est autorisée jusqu'au 31 Décembre 2018.</i></p> <p>Pendant la séquence hors circulation, chaque élève doit disposer d'une motocyclette.</p> <p>Pendant la séquence en circulation, une seule motocyclette est utilisée.</p> <p>L'enseignant conduit le véhicule suiveur, en liaison radio avec l'élève conducteur de la moto. Au maximum, trois élèves en leçon.</p>
Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> * La formation dure 7heures, quel que soit le nombre d'élèves. * La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A en cours de validité. * La formation est composée d'une séquence théorique et de deux séquences pratiques (hors circulation et en circulation). * La séquence en circulation comprend des phases d'écoute pédagogique.

La formation de 7 heures :

Le programme de formation			
Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	1h	Théorie	<ul style="list-style-type: none">* Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes* Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes* Explication et échanges sur les raisons du comportements par rapport au phénomène vitesse.* Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection.* Conduite et produits psychoactifs
Séquence 2	4h	Maniabilité hors circulation	<p>S'adapter à un nouveau véhicule et comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.</p> <p>Explications et travail sur :</p> <ul style="list-style-type: none">* Les situations de changements de direction à droite et à gauche,* Le freinage,* Les techniques d'inclinaison.
Séquence 3	2h	Circulation et clôture de la formation	<ul style="list-style-type: none">* Réalisation d'un audit de la conduite des élèves, principalement axé sur perception, l'analyse, la prise de décision et l'action : chaque élève conduit et un bilan est fait.* Clôture de la formation et bilan.

A la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule de la catégorie A qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.